

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 5 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et un interprète.

Cet après-midi, entre 14 h et 15 h 35, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

- passage au Centre Ville :
au moins 31 personnes présentes,
les exilés disent que 5 tentes ont été saisies Pont Mollien et 3 au Pont Faidherbe.

- Marck,
un périmètre est installé, avec deux policiers de la Police Nationale, puis 4 CRS,
2 policiers en cagoule, deux lanceurs de lacrymo,
Au moins une dizaine de personnes présentes,
Pas de saisies constatées.

- Rue de Judée :
seulement côté Auto dépanne.
un périmètre est installé, avec 12 CRS,
présence d'un fusil LBD,
pas de saisies observées.

- Derrière la PASS :
au moins une tente et 4 bâches saisies,

- RAS rue des Huttes, RAS au BMX, RAS à l'Hôpital,

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre

des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.